
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 594 DU 02 SEPTEMBRE 2026
portant nomination au Ministère de l'Economie et des
Finances, en charge de la Mobilisation des Ressources
extérieures et de la Gestion de la Dette.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;
- vu** le décret n° 2026-314 du 24 mai 2026 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2026-380 du 1^{er} juillet 2026 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2026-382 du 1^{er} juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2026-404 du 1^{er} juillet 2026 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances, en charge de la Mobilisation des Ressources extérieures et de la Gestion de la Dette ;
- sur** proposition du Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé de la Mobilisation des Ressources extérieures et de la Gestion de la Dette,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 septembre 2026,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Economie et des Finances, en charge de la Mobilisation des Ressources extérieures et de la Gestion de la Dette, dans les fonctions ci-après :

- Directeur de Cabinet
monsieur **Sewanou Maxime DOSSA**
- Secrétaire général du ministère
monsieur **Théophile MAHOUGNON**



- Conseillère technique aux Financements innovants
madame **Titilola Rafidath DISSOU**
- Conseillère technique au suivi des Programmes d'Appui budgétaire
madame **Bignon Isabelle MIGNANWANDE**
- Directeur général à la Coopération internationale
monsieur **Yacine AKADIRI**
- Directeur général du Suivi et de l'Evaluation des Projets
monsieur **Bernard WANNOU**
- Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Sèdjro Hermann AGOSSA.**

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

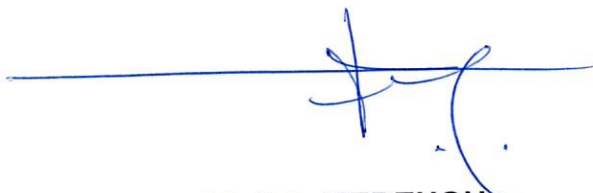
Fait à Cotonou, le 02 septembre 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Aristide MEDENOU

Le Ministre délégué auprès du Ministre de
l'Économie et des Finances, chargé de la
Mobilisation des Ressources extérieures et de la
Gestion de la Dette,



Hugues Oscar LOKOSSOU

AMPLIATIONS : PR 1 ; AN 1 ; CS 1 ; CC 1 ; CES 1 ; C.COM 1 ; HAAC 1 ; HCJ 1 ; MINISTRES 24 ; SGG 1 ; INTERESSES 7 ; JORB 1.